



Direction de la Jeunesse et des Sports

**2021 DJS 114** Attribution de la dénomination «Guy LOUISY LOUIS», au boulodrome situé Route des Fortifications (12<sup>ème</sup>)

PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Guy Louisy Louis, Président de l'Association Sportive de la Boule du 12e (ASB XII) durant plus de 25 ans, est une figure emblématique de la pétanque à Paris.

Cet homme jovial et bienveillant a fortement contribué au rayonnement de ce sport depuis son quartier jusqu'à l'international.

Ce passionné de sport a, par son action, fait du site de la Route des Fortifications un lieu de convivialité unique dans le 12<sup>ème</sup>, auquel les habitants de l'arrondissement sont profondément attachés.

Très investi dans la vie locale il a accompagné de nombreuses générations de jeunes sportifs du 12<sup>ème</sup> y compris dans le cadre de l'Office du Mouvement Sportif du 12<sup>ème</sup> (OMS 12) dont il a été un membre particulièrement actif.

Guy Louisy Louis était par ailleurs très impliqué dans la démocratie de proximité en développant de multiples initiatives de la vie locale du 12<sup>ème</sup> arrondissement, notamment au sein du quartier Vallée de Fécamp, dont il était membre très actif du Conseil de Quartier depuis sa création.

Guy Louisy Louis nous a brusquement quittés le dimanche 24 janvier 2021 dans sa 84ème année.

Très apprécié, son décès a suscité une vive émotion et de très nombreux témoignages de sympathie de la part des gens du quartier, des forains de la foire du trône qui le côtoyaient et de joueurs célèbres comme des amateurs de pétanque. Les fédérations sportives ou de loisirs nationales et internationales ont également exprimé leur compassion à ses proches comme à ses compagnons de jeu.

Pour qu'aujourd'hui son nom puisse continuer à inspirer les jeunes générations, je soumetts donc à votre approbation l'attribution de la dénomination «Guy Louisy Louis», au boulodrome situé Route des Fortifications (12<sup>ème</sup>).

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements publics municipaux et des hommages publics, qui s'est réunie le 9 juin 2021, a donné un avis favorable à ce projet.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris





Direction de la Jeunesse et des Sports  
Sous-Direction de l'Action Sportive

**2021 DJS 114** Attribution de la dénomination «Guy Louisy Louis», au boulodrome situé Route des Fortifications (12<sup>ème</sup>)

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination «Guy Louisy Louis», au boulodrome situé Route des Fortifications (12<sup>ème</sup>) ;

Sur l'avis du Conseil du 12<sup>ème</sup> arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2<sup>ème</sup> commission ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7<sup>ème</sup> commission ;

Délibère :

L'attribution de la dénomination «Guy Louisy Louis», au boulodrome situé Route des Fortifications (12<sup>ème</sup>).